

## **Lettre de Mahvash Sabet, écrite de la prison d'Evin, novembre 2023**

*Lors de la révolution, j'avais 26 ans et j'étais directrice d'une école dans le sud de Téhéran. Un jour, j'ai reçu un ordre : j'avais été « disqualifiée » du monde du travail.*

À peu près à la même époque, j'ai également été « disqualifiée » pour poursuivre mes études à l'université. Mon mari rentrait à la maison une fois tous les 15 jours. Depuis plusieurs années, il travaillait dans un conteneur en aluminium aux abords de la rivière Karaj à Shahriar, dans la chaleur et le froid, à la construction d'une usine de sable et de gravier. Mais une semaine avant son lancement, son usine a été confisquée. Lui aussi avait été « disqualifié ».

Mon père, mon frère, nos parents et nos amis, ainsi que nos coreligionnaires, se sont progressivement retrouvés au chômage et confinés à la maison, plaçant toutes nos vies sur la trajectoire d'une tempête. Des centaines de bahá'ís ont été arrêtés et emprisonnés dans tout le pays, et chaque jour, nous entendions à la radio la nouvelle de l'exécution de connaissances et d'amis. Cent pour cent des biens et des propriétés de notre communauté, ainsi que ceux de nombre de nos coreligionnaires, ont été confisqués. Près de 250 personnes ont été exécutées simplement parce qu'elles étaient bahá'íes.

Les institutions élues bahá'íes chargées de gérer les affaires internes de notre communauté ont également été fermées. Nous avons été « disqualifiés » tous ensemble. Soudain, notre patrie ancestrale nous a été volée et nous sommes devenus « les autres ». Sur fond d'accusations lourdes et sans fondement et d'attaques violentes, nous avons été « disqualifiés » : plus de droits du citoyen, plus d'emploi, plus d'études supérieures, impossible de servir sincèrement notre patrie, de défendre nos croyances constamment attaquées et déformées, et même impossible d'avoir des relations humaines normales avec nos concitoyens.

J'ai été arrêtée en 2008 et j'ai passé deux ans et demi dans des cellules de haute sécurité, étroites et sombres, sous la pression et les interrogatoires. Nous, les sept membres d'un groupe connu sous le nom de Yaran ou Amis de l'Iran, nous avons été traduits en justice sous l'accusation de gestion volontaire de notre communauté. Nous étions menacés de la peine de mort et finalement condamnés à 20 ans de prison. Malgré cela je me répétais qu'un jour j'écrirai tout et dévoilerai le caractère infondé de ces accusations d'espionnage. Je dirai aux gens que nous n'avons jamais trahi notre pays. Nous aimons l'Iran et souhaitons qu'il soit un pays digne et fier. Finalement, une clause juridique a ramené nos peines de 20 ans à 10 ans et, notre peine accomplie, nous avons tous les sept été libérés. Mais même en dehors des murs de la prison, j'étais toujours « disqualifiée ».

Le jour de ma libération, personne n'est venu me saluer. Ma famille attendait ma libération le lendemain. En prison je n'avais pas eu le droit de téléphoner. Alors, sans que ma famille le sache, sans argent, et sans même d'adresse, je suis sorti de la prison d'Evin. Une étrange angoisse m'a alors étreint le cœur. Un effet de la prison ; pourquoi m'avoir fait cela ? Ils m'avaient enlevé toute ma joie. Lorsqu'une personne bienveillante m'a offert son téléphone pour informer ma famille, involontairement, j'ai retiré ma main. J'avais peur des téléphones portables, interdits en prison. D'ailleurs, je ne savais même pas comment en allumer un.

Je suis restée dans les escaliers pendant une heure et demie jusqu'à ce que mon mari arrive, et nous sommes rentrés ensemble à la maison. Il m'avait fallu des années pour changer mes habitudes et m'adapter au monde fermé et impitoyable de la prison, toujours sous les caméras de

vidéosurveillance, et maintenant je devais à nouveau changer mes habitudes physiques et mentales, m'adapter psychologiquement, ce qui n'est pas facile. J'avais peur de traverser la rue. J'étais inquiète dans les grands magasins. La vitesse et l'encombrement des rues me donnaient des maux de tête et des nausées. Les changements rapides me donnaient le vertige et m'affaiblissaient. Parfois, je fermais les yeux pour ne pas voir l'agitation. J'avais développé une agoraphobie. Tout avait changé.

Le monde que je connaissais et l'image que j'avais gardée de la vie en dehors de la prison pendant des années n'existaient plus. Les enfants avaient grandi et la poussière de la vieillesse s'était déposée sur tous, même les jeunes. Beaucoup avaient quitté l'Iran. Parfois, je demandais des nouvelles de quelqu'un qui était mort ou je voyais des amis dont je ne me souvenais plus du nom. Et il m'arrivait souvent de confondre une personne avec une autre. La technologie me perturbait. La première fois que j'ai regardé ma fille dans les yeux sur l'écran d'un téléphone portable, alors qu'elle appelait d'Australie, j'ai été stupéfaite et j'ai pleuré. Les taxis par internet, Waze, les ordinateurs, l'Internet m'émerveillaient mais mon manque de compétences dans ces domaines me perturbait. Je ne reconnaissais pas la monnaie actuelle et je n'arrivais pas à croire à l'inflation et à l'augmentation des prix. Je préférais m'en tenir à des achats minimaux et limités, comme en prison. J'étais devenue beaucoup plus lente. Les rassemblements me fatiguaient, la nature des conversations me surprenait. La fièvre et l'excitation de la liberté et des premières visites aux amis et à la famille ont fini par s'estomper au cours de l'année et, sur l'insistance de mes amis et de ma famille, j'ai effectué quelques voyages nationaux et internationaux.

Mais où que j'aie, j'étais une étrangère, dont une moitié était restée en prison aux côtés de mes compagnes de cellule. Le souvenir des souffrances des femmes des prisons de Mashhad, Gohardasht, Qarchak et Evin, avec lesquelles j'avais vécu, ne m'a jamais quitté.

J'étais traversée de sentiments ambivalents. Deux ans et demi de lutte de la communauté contre le covid et les confinements ont intensifié mon isolement involontaire. La seule chose que je pouvais faire pendant ces années était d'écrire et de préparer mes poèmes de prison en vue de leur publication, poèmes dont une grande partie a probablement été perdue lors d'une perquisition à mon domicile.

J'avais hâte de voir mon unique petit-fils qui vit à l'étranger et donc d'obtenir un visa. Mais la « mort » ne m'en a pas laissé le temps. Ma « mort », ce sont ces hommes rôdant autour de ma maison avant de l'attaquer de nouveau, deux ans et demi profitant de mon absence pour un court voyage à Ramsar. Ils ont ensuite attaqué la maison de ma sœur à Ramsar, où je séjournais pendant ma convalescence du covid, m'ont arrêtée et transférée au pavillon 209 de la prison d'Evin après m'avoir inculpée. Pourquoi m'arrêter de nouveau ? Je ne l'ai compris qu'en lisant le mandat d'arrêt devant le tribunal révolutionnaire de Ramsar : « Appartenance à la secte déviante des baha'is ».

Pendant 42 jours, en isolement, j'ai subi les interrogatoires les plus éprouvants, accompagnés de violences, d'insultes, de menaces et de calomnies. Mes symptômes du covid étaient graves et, au moins trois fois, j'ai dû me rendre à l'infirmerie en raison d'une toux intense, de difficultés respiratoires, de douleurs et d'enflures aux genoux. De ce même quartier de la prison, j'ai été emmenée au bureau du procureur à côté d'Evin pour entendre la nouvelle accusation de « diriger un groupe sous le nom d'une secte déviante et malavisée dans le but de perturber la sécurité nationale ». J'ai écrit au procureur de Téhéran en affirmant qu'on était en train de fabriquer un dossier contre moi. Je n'accepte pas cette accusation et il est impossible qu'il y ait même un seul document, une seule preuve pour la démontrer. J'ai demandé au procureur de s'occuper

personnellement de mon cas. J'ai dit la même chose au représentant du procureur que j'ai rencontré, et il en a pris note. Mais j'étais « disqualifiée » et n'ai reçu aucune réponse. J'ai écrit à l'enquêteur que cette accusation était sans fondement et sans preuve, et que s'il pouvait présenter ne serait-ce que trois personnes dans ce pays que j'aurais gérées de quelque manière et à quelque fin que ce soit, pour prouver leur accusation, je l'accepterais. Le juge d'instruction, sans même un regard ou un mot, m'a renvoyée de son bureau.

Jusqu'au jour du procès, et encore aujourd'hui, je n'ai pas été autorisée à connaître le contenu de mon dossier. Je n'ai pas rencontré mon avocat avant le procès et je ne sais pas s'il a lu mon dossier ou non. Mais quoi qu'il en soit, comment une défense peut-elle avoir lieu sans rencontrer ou contacter l'accusé ? Le juge nous a également « disqualifiés » lors de la brève séance d'audience. Au bout de cinq mois, épuisée, les genoux douloureux et enflés à force d'avoir été cognés contre le mur de la salle d'interrogatoire, c'est par une froide journée d'hiver, vêtue des mêmes vêtements d'été en coton que ceux que je portais au moment de mon arrestation, que j'ai été transférée dans le quartier des femmes de la prison d'Evin.

Je suis retournée dans le quartier des femmes d'Evin où, moins de cinq ans auparavant, après avoir enduré dix ans d'emprisonnement, j'avais embrassé le sol devant mes compagnes de cellule et j'étais rentrée chez moi. Ma seule amie et compagne de prison, Fariba Kamalabadi, qui avait elle aussi été disqualifiée toute sa vie, est venue me saluer et m'a annoncé que nous avions toutes deux été condamnées à 10 ans de prison supplémentaires. En même temps que ce verdict, mon mari, après des années de lutte et d'efforts, a dû remettre ses clés aux hommes qui confisquaient notre maison, fruit de toute une vie de travail. Il a laissé pour toujours la maison qu'il aimait et dont il connaissait jusqu'à chaque feuille d'arbre du jardin. Je me rends compte que pendant 45 ans nous, bahá'ís, avons été « disqualifiés », ne pouvant mener une vie normale dans la patrie de nos ancêtres.

Je me souviens qu'il y a des années, j'avais dit à l'interrogateur qu'un jour nous quitterions cette prison, il m'avait répondu : « Oui, mais c'est nous qui déterminons si c'est à l'horizontale ou à la verticale ». Aujourd'hui, je ne vois plus d'horizon devant moi et j'ai perdu tout espoir dans la justice du gouvernement.

Je m'adresse au peuple iranien. Si notre gouvernement nous a « disqualifiés » pour la vie, s'il vous plaît, ne nous disqualifiez pas à votre tour. Comme les autres habitants de ce précieux pays, nous avons le droit à une vie décente, le droit de jouir des droits civiques, le droit d'avoir un emploi et des entreprises adaptés à nos capacités, le droit d'aller à l'université, le droit d'avoir des relations mutuelles respectueuses avec nos concitoyens.

Chacun a le droit d'avoir ses croyances et de vivre selon celles-ci ; chacun a le droit au confort et à la sécurité, le droit d'être protégé de la personne ou du groupe qui vous harcèle ou vous agresse ; le droit de consacrer toutes ses forces et ses capacités à la prospérité du pays, au lieu d'avoir à se défendre.

Mon histoire est la vôtre, et notre histoire ne fait qu'une. S'il vous plaît, ne nous « disqualifiez » pas et écoutez nos histoires de notre propre bouche.

*Mahvash Sabet, prison d'Evin, novembre 2023*

Contact : [baebf@bahai.fr](mailto:baebf@bahai.fr)